



BULLETIN MUNICIPAL de

GEVIGNEY-MERCEY

2016

www.gevigney-mercey.fr

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, nous vous adressons le bulletin annuel qui vous permettra d'avoir des informations sur notre commune.

Vous trouverez une présentation des projets réalisés en 2015, et ceux en cours d'élaboration pour l'année à venir ainsi que des informations pouvant être utiles au quotidien.

Des compléments d'informations ou d'actualités sont accessibles sur notre site internet www.gevigney-mercey.fr ou sur notre page facebook www.facebook.com/GevigneyMercey

Bonne lecture.

Le conseil municipal,
Le Maire,

Réalisation 2015

Rénovation de la conduite d'eau route de Jussey :

Le Syndicat des Eaux a décidé de renouveler la conduite d'eau vétuste, située route de Jussey, dans le but d'augmenter sa section et de pouvoir alimenter correctement la borne incendie aux carrefours de la route d'Augicourt et de Jussey.



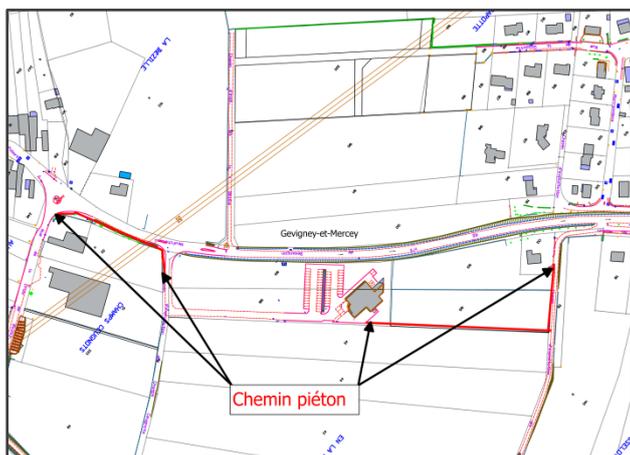
Pour éviter d'ouvrir plusieurs fois la chaussée, le conseil municipal a donc demandé au Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de la Haute-Saône (SIED 70) de renforcer les câbles électriques alimentant ce secteur.

La sécurisation d'une partie de cette zone a également été réalisée par la mise en place de barrière et d'un marquage au sol.

Nature des travaux	Montant des travaux	Prise en charge	Subvention	Reste à charge de la commune
Rénovation de la conduite d'eau	Prise en charge intégrale par le Syndicat des Eaux			
Renforcement du réseau concédé d'électricité	63 780,04 € TTC	SIED 70	56 053,82 €	7 726,22 € TTC
Sécurisation et peinture	2 236,25 € HT	Conseil Général	764,80 €	1 471,45 € HT

Chemin piéton :

Afin de sécuriser le déplacement des piétons entre Gevigney et Mercey, un chemin piétonnier a été réalisé. Ce sentier permet de se rendre d'un village à l'autre en toute sécurité en passant derrière la salle de convivialité.



Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise CARSANA.

Des fourreaux d'éclairages publics ont été mis en attente lors des travaux, ils permettront l'éclairage de ce sentier ultérieurement.

	Montant définitif des travaux	Type de subvention	Subvention prévisionnelle ou obtenue*	Reste à charge de la commune
Chemin piéton	45 755,09 € HT	DETR	9 687,25 €	21 835,71 € HT
		Conseil Départementale (amende de police)	3 999 €*	
		Conseil Départementale (voirie)	4 750 €	
		Parlementaire (député)	3 000 €*	
		SIED 70	2 483,13 €	

Eclairage chemin piéton :



Il a été décidé de mettre en place avant l'été 2016, 5 ensembles d'éclairage public thermolaqués RAL 3004 (rouge bordeaux), d'une hauteur de 5 mètres, équipés d'un luminaire à LED d'une puissance modulable de 4 à 42 W.

Le coût total des travaux est de **12 467,62 € TTC** avec un restant à charge pour la commune de **7 825,01 €** subventions déduites.

Abri bus :

La commune dispose de 4 arrêts de bus, un seul n'était pas couvert.

Une convention a été établie avec le Conseil Départemental qui a mis **gratuitement** à notre disposition un abri bus, installé sur une dalle béton réalisée par la Commune.



Voirie :



Des travaux de réfection de voirie ont été réalisés Rue de la Grapotte, Rue du Mont et Grande Rue, ainsi que des réparations ponctuelles Rue de la Ruotte, Rue de la Croix de Baulay et chemin des Vignes Noires, pour un montant de **14 925 € HT**.

Une subvention de **50 %** attribuée par les Conseillers Territoriaux de notre canton a été obtenue, afin de financer ces travaux.

Studio dans l'ancienne poste :

Des travaux ont été réalisés dans l'ancienne poste afin de créer un studio d'environ 26 m².

Ces travaux réalisés par plusieurs entreprises de la commune s'élève à **10 876,28 € TTC**. Le loyer du studio a été fixé à **300 € par mois**.

Ce logement accueille une nouvelle habitante à qui nous souhaitons la bienvenue.



À venir en 2016

Internet : mise en service du haut débit :

La fibre optique a été mise en place en fin d'année 2015 et permettra de supprimer les pertes de débit causées par le réseau en cuivre qui relie actuellement Jussey à Gevigney-Mercey. Celle-ci permettra une montée en haut débit sur l'ensemble de la commune.

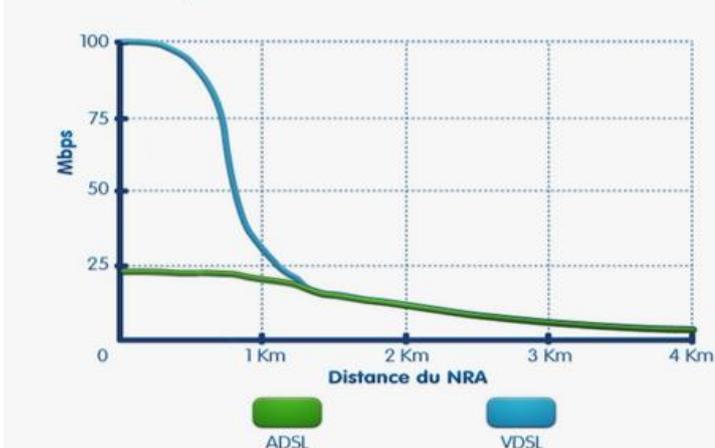
Pour cela, une armoire a été installée au niveau du carrefour de la route d'Augicourt et de Jussey afin de reprendre le réseau France Télécom existant.

Notre commune bénéficiera, dès la mise en service de cette armoire prévue en **mars 2016**, d'une montée en débit qui utilisera la technologie du **VDSL 2**.

Il est possible que certaines personnes soient dans l'obligation de changer leur box internet afin de bénéficier pleinement de cette nouvelle technologie.



Download théorique en fonction de la distance NRA/modem



Vous pouvez effectuer un test de débit sur www.degrouptest.com et vérifier si votre débit a augmenté par rapport à celui actuel, qui varie de 4 à 9 Mb/s sur Gevigney et de **0,5 à 2 Mb/s** sur Mercey.

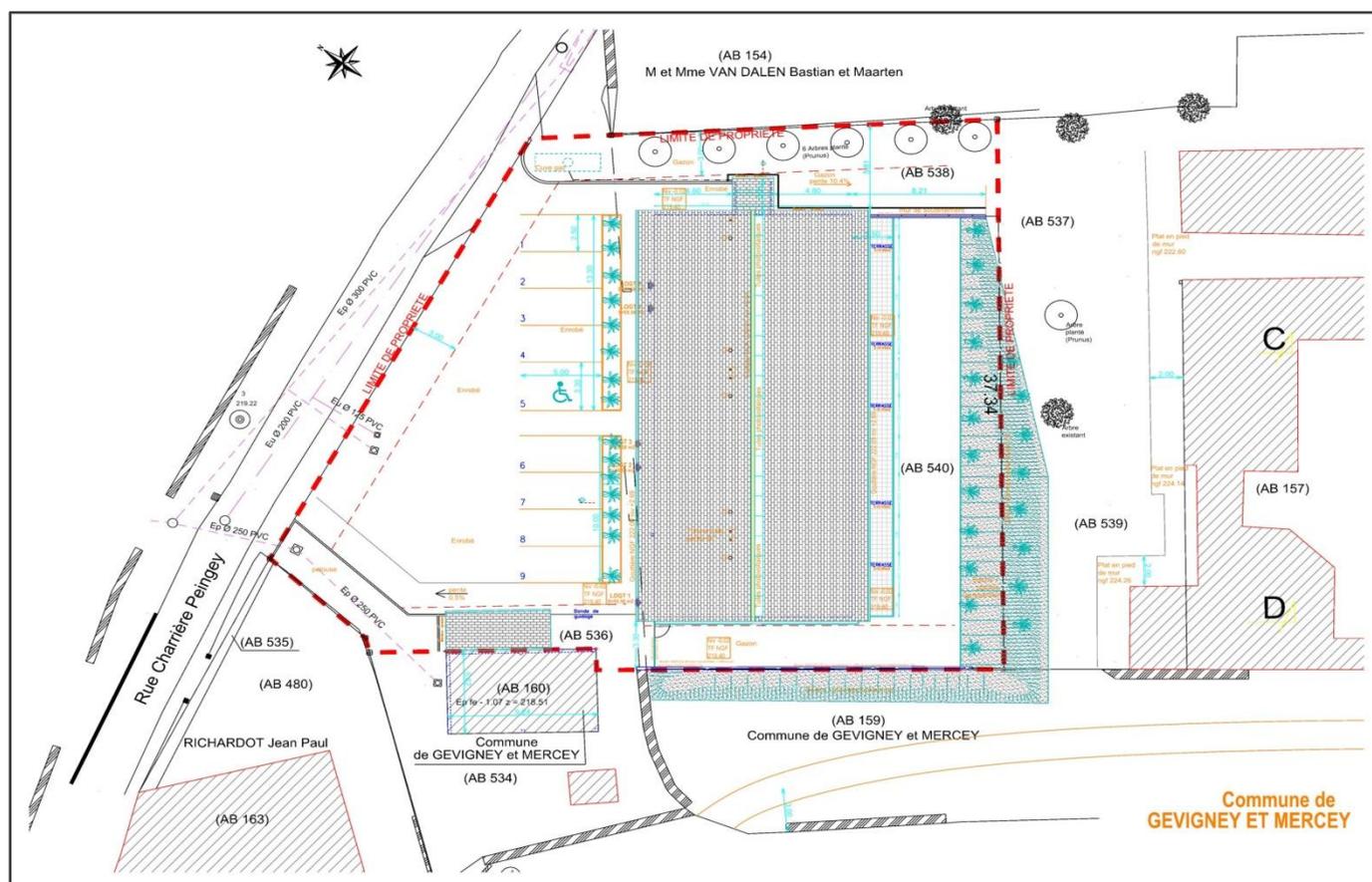
Les débits attendus se situeront entre **10 et 50 Mb/s** suivant les secteurs.

Le coût de ces travaux est pris en charge par la Communauté de Communes qui cotise auprès du Syndicat mixte Haute Saône Numérique à hauteur de **9 € / an / habitant** pendant 10 ans.

Maisons seniors :

Ce projet lancé en 2008 par la communauté de communes des Vertes Vallées avance. Ces logements seniors qui sont soutenus financièrement par l'ADAPEI, la communauté de communes et la commune devraient débuter en 2016. La mise en service est prévue au printemps 2017.

Le permis de construire est en cours d'instruction et comprendra la construction d'un bâtiment contenant 5 logements seniors et un parking de 9 places dont une place handicapée.



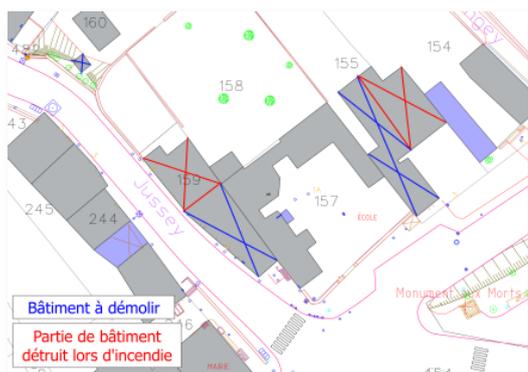
Nature des travaux	Montant des travaux	Prise en charge	Subvention	Reste à charge de la commune
Construction des logements seniors	Prise en charge par Habitat 70 avec une participation des collectivités			21 000,00 €
Renforcement de la conduite d'eau	14 503,50 € TTC	Prise en charge intégrale par le Syndicat des Eaux		
Extension du réseau concédé d'électricité	9 494,89 € TTC	Prise en charge intégrale par le Syndicat d'Energie du Département de la Haute Saône (SIED 70)		
Extension de l'installation communale d'éclairage public	4 752,01 € TTC	SIED 70	990 €	3 762,01 € TTC*
Construction d'un génie civil de télécommunication	2 493,02 € TTC	néant	néant	2 493,02 € TTC

* dont 779,52 € de FCTVA à récupérer 2 ans après les travaux

Aménagement du centre bourg :

Le conseil municipal a décidé en 2015 de déplacer la mairie qui devient vétuste, dans les locaux de l'ancienne école maternelle de Gevigney. Ce bâtiment a fermé en septembre 2015, depuis les enfants sont scolarisés dans les nouveaux bâtiments du groupe scolaire d'Aboncourt.

L'ancienne école maternelle d'accès de plain pied au centre du village est idéal pour réaliser notre future mairie. De plus, le centre bourg de Gevigney se dégradant au fils du temps, il est donc temps de réaménager le secteur.

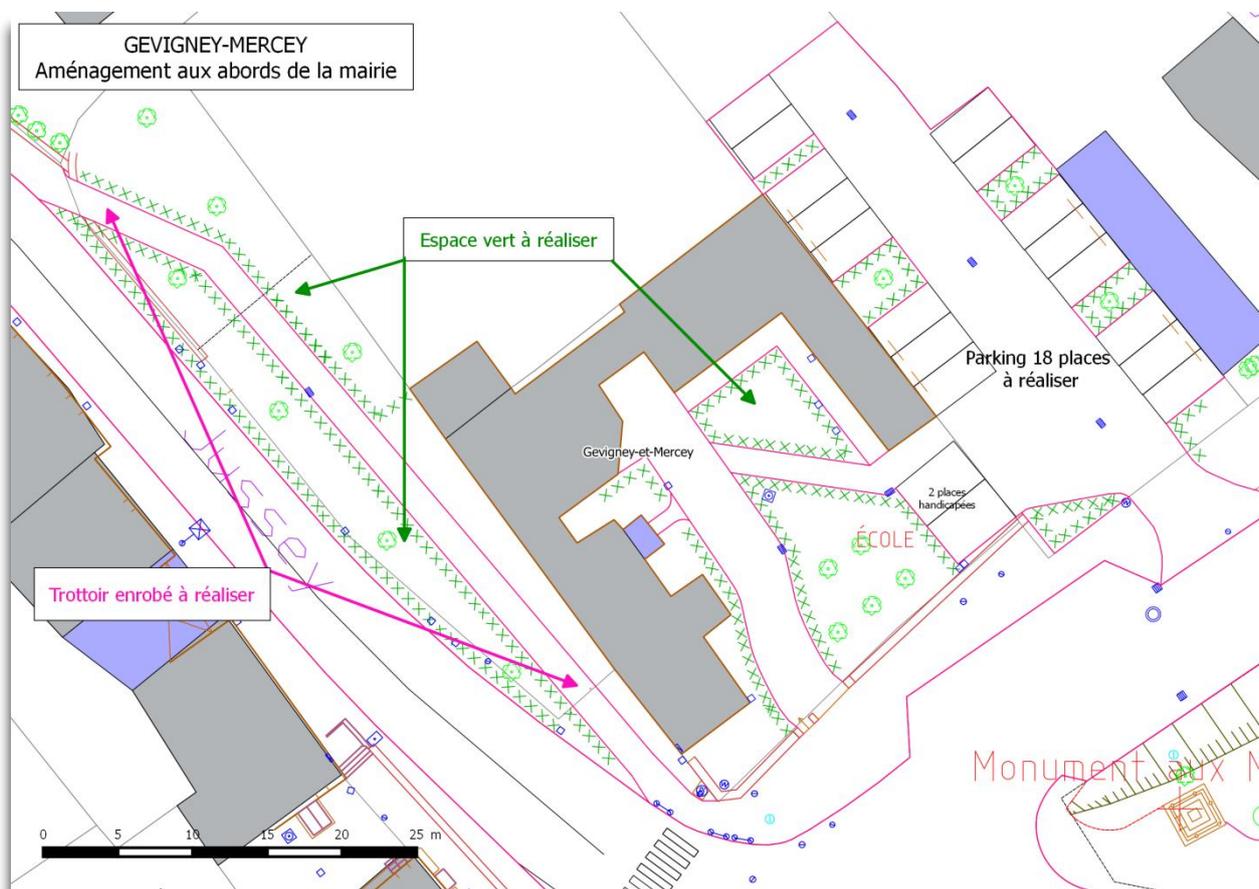


La commune a donc fait l'acquisition de 2 bâtiments : "l'ancienne Boulangerie" pour **5 000 €** et l'ancienne maison "BOUDOT" pour **1 €** auprès de la communauté de communes.

Ces bâtiments ainsi que l'ancien local PTT vers le lavoir seront démolis en priorité avant l'été 2016.

L'aménagement des abords de la future mairie sera échelonné sur 2016-2017 pour éviter un emprunt trop important. En priorité sera réalisé un trottoir, déporté de la route départementale avec la création d'espace vert, puis un parking de 18 places.

A moyen terme, l'aménagement de la cours de la nouvelle mairie sera revu.



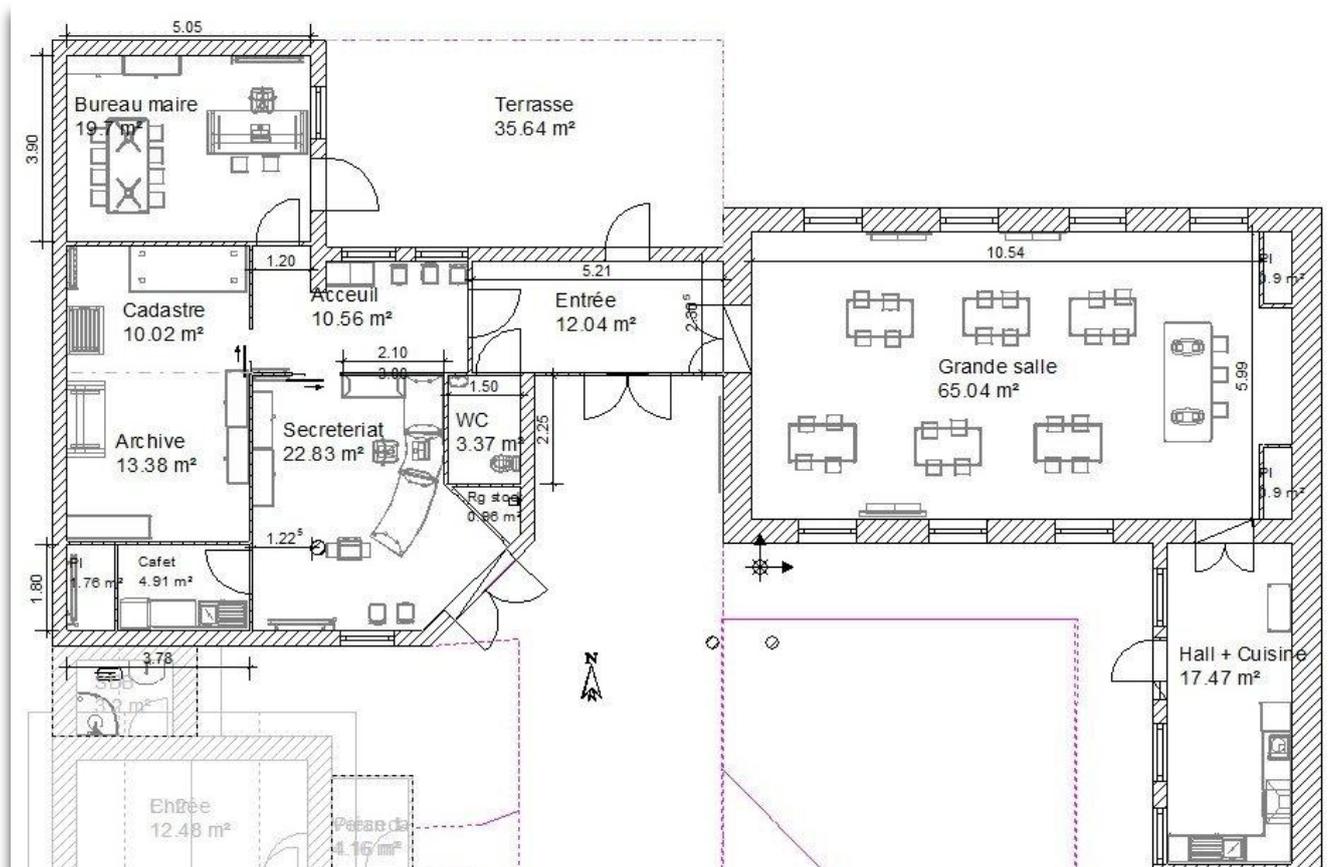
Les travaux nécessaires pour aménager l'ancienne école maternelle devraient commencer vers l'été 2016. Ce bâtiment dispose de 2 grandes salles, à gauche sera réalisé la mairie, à droite une salle polyvalente d'environ 65 m².

A gauche :

- un grand secrétariat ouvert sur l'accueil
- une salle de cadastre et d'archive
- une cafétéria et des rangements pour le personnel
- le bureau du maire

A droite :

- un grande salle pouvant accueillir jusqu'à 65 personnes
- une cuisine équipée
- divers rangements



Nature des travaux	Montant estimatif des travaux	Subvention prévisionnelle	Reste à charge de la commune
Réhabilitation de l'ancienne école maternelle	66 342,94 € HT	29 876,82 €	36 466,12 € HT
Démolition des bâtiments, crépis, trottoir et espaces vert	53 395,43 € HT	21 840,22 €	31 555,21 € HT
Parking 18 places	24 336,97 € HT	12 364,43 €	11 972,54 € HT
Cours de la nouvelle mairie	18 769,96 € HT	4 692,49 €	14 077,47 € HT

Impôts 2015 et tarifs 2016

Location de salle :

Type	Unité	Période	Tarif
Versement d'une caution de 50 €			
Pour les habitants et les entreprises du village	Forfait	Jour	30 €
		Week-end	50 €
Pour les jeunes jusqu'à 20 ans inclus et les associations du village	Forfait	Jour	Gratuit
Majoration chauffage (du 1 octobre au 31 mars)	Forfait	Unitaire	10 €
Pour les associations ou les entreprises extérieures	52 demi-journées	An	200 €

Le forfait jour commence le jour de la location et se termine le lendemain à 10 h, il s'applique du lundi matin au samedi matin à 10 h

Le forfait week-end commence le samedi et se termine le lundi matin à 10 h

Cimetière :

	Unité	Période	Tarif
Concession	m ²	30 ans	50 €
	m ²	50 ans	75 €

Rappel : la concession simple (une personne) est de 2 m² et la concession double (deux personnes côte à côte) est de 4 m²

Assainissement collectif :

	Unité	Période	Tarif
Part fixe	Forfait	An	60 €
Par m³ d'eau utilisé	m ³	An	0,60 €

Impôts :

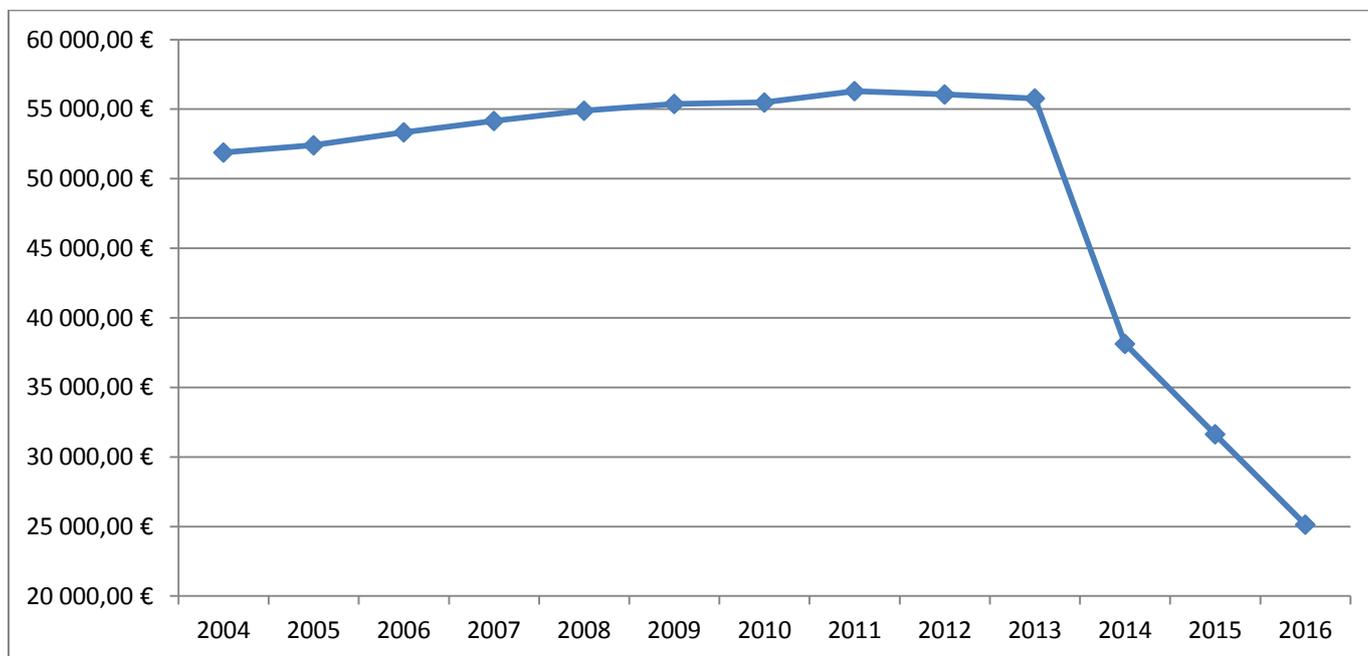
Taxes	Taux 2014	Taux 2015	Bases d'imposition 2015	Produit correspondant
<i>Habitation</i>	11.12	11.12	499 600	55 556 €
<i>Foncier (bâti)</i>	9.67	9.67	541 400	52 353 €
<i>Foncier (non bâti)</i>	15.63	15.63	105 800	16 537 €
<i>CFE*</i>	-	-	-	-

*Le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) n'est plus voté par la commune, le produit de cette cotisation est intégrée dans le budget communautaire depuis le 1^{er} janvier 2014 puis reversée à la commune avec un montant figé de **64 890 € / an**.

Dotation forfaitaire :

La dotation forfaitaire versée par l'état continue son importante diminution, pour 2016, une diminution équivalente à 2015 est prévue.

Il sera donc de plus en plus difficile de clôturer le budget dans les années à venir sans réajustement.



Emprunts :

n°	Date de l'emprunt	Durée	Date de fin	Objet de la dépense	Taux	Montant initial de l'emprunt	Remboursement par an	Montant restant au 01/01/2016
1	2001	28 ans	2029	Logements communaux	Révisable tout les ans	74 020,74 €	4 068,87 €	41 131,05 €
2	2011	20 ans	2030	Lotissement "les chenevières" viabilisation	3,64%	170 000,00 €	11 758,87 €	134 093,20 €
3	2010	15 ans	2025	Lotissement "les chenevières"	3,74%	100 000,00 €	8 740,92 €	69 618,57 €
4	2008	10 ans	2018	Achat parcelles ZD 20 et ZD 21	4,38%	40 000,00 €	4 961,28 €	12 787,84 €
5	2008	10 ans	2018	Travaux de voirie	5,70%	60 000,00 €	7 747,65 €	20 825,42 €
6	2006	10 ans	2016	Travaux de voirie	3,65%	60 000,00 €	7 188,48 €	7 027,69 €
Total						504 020,74 €	44 466,07 €	285 483,77 €

L'emprunt n°6 finira en avril 2016 et nous permettra une nouvelle capacité d'investissement pour les travaux de la mairie.

Informations Communales

- ④ Suite à un incident sur le plus gros moteur de la station d'épuration, celui-ci a pu être rénové à temps par l'entreprise Mentrelec pour un montant de **3 244 € HT**. Cette réparation a pu éviter la casse du moteur.
- ④ 2 ventes de bois ont été effectuées en 2015 dans les parcelles se situant le long de la route de Bougey :
 - des chênes en fin de vie
 - des arbres divers

Le bois à permis avec l'affouage une recette de 50 254 €.

En accord avec l'ONF, les parcelles seront reboisées sur 2,80 hectares pour un montant d'environ **16 000 € HT répartis sur 5 années.**

- ④ Le levé topographique réalisé par l'entreprise EVI est terminé.

Ce levé permet :

- de représenter notre village
- de situer nos réseaux avec précisions

Nous pouvons désormais approfondir le dossier assainissement et les faisabilités techniques.

Etat Civil

Naissances



5 janvier 2015
05 Juin 2015
13 Octobre 2015
14 Octobre 2015
1^{er} Décembre 2015

Quentin CARTERON
Axei HERNANDEZ
Lola SIMONIN FERT
Selman-Talha KARA
Jules RICHARD

Deuils



29 janvier 2015
20 Mai 2015
18 Juin 2015
22 Novembre 2015
28 Novembre 2015

Yvette DECHAMBENOIT
Jean DAVAL
Julien DEMOMENT
Denis RICHARDOT
Georges LEBRUN

La vie du village

Fleurissement et décoration du village :



Nous remercions chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui contribuent à l'embellissement de notre commune en participant au fleurissement et aux décorations de Noël.

Chasse aux œufs de pâques :

L'Association des Jeunes de Gevigny - Mercey a organisé le 6 avril 2015 une chasse aux œufs de Pâques dans le parc du château de Gevigny pour les enfants de notre commune.



1^{er} mai :



Comme tous les ans, l'association sportive et culturelle a organisé la brocante et un repas. Malgré la pluie, cet événement a connu un vif succès.

14 juillet :



Le traditionnel repas du 14 juillet organisé par le Comité des Fêtes a eu lieu cette année au stade. Cela a permis grâce aux bénévoles de plusieurs associations d'organiser de nouveau les jeux de village pour les plus jeunes comme les plus grands.



Téléthon :

L'association sportive et culturelle en coordination avec les villages de Lambrey, Montureux-les-Baulay et Purgerot a organisée une marche. 114 marcheurs se sont retrouvés dans l'esprit de convivialité. Le soir un repas réunissant 210 personnes a été servi.



Noël des enfants :



L'Association des Jeunes de Gevigny - Mercey a convié les enfants de la commune à assister à un goûter de Noël en présence d'un magicien, qui pendant une heure a enchaîné plusieurs tours de magie sous les yeux admiratifs de 50 enfants.

A l'issue de ce spectacle et après avoir entonné la traditionnelle chanson du "Papa Noël", celui-ci est apparu par la fenêtre avec une hotte remplie de cadeaux.

Repas des anciens :

Le repas des anciens a eu lieu le samedi 19 décembre 2015 à la salle de convivialité. Celui-ci a été offert par la commune, pour les personnes de 72 ans et plus. Quelques colis ont été distribués principalement aux personnes en maison de retraite, et plusieurs repas ont été portés à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

Ce repas préparé par "La Charbonnette" a été servi par les bénévoles de la Commission d'Action Sociale que nous remercions chaleureusement.



Championne du monde du lancer de marteau :

Nous tenons à féliciter Marylin SIMONIN épouse VIGNOT pour son titre de championne du monde de lancé de marteau obtenu à Lyon le 10 octobre 2015.



Animations 2016

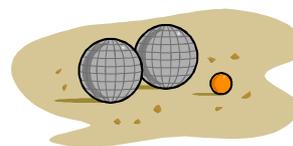
La Boule Campagnarde :

Président du club :

Monsieur Albert RACLOT
3, rue de la Maladière
70500 GEVIGNEY-MERCEY

 03.84.92.21.40

 06.32.81.81.19



En 2015, le Club de pétanque a été toujours aussi actif avec 85 licenciés dont 21 jeunes.

Concours ou championnats 2016 réservés aux licenciés :

Date	Horaire	Jeu	Type	
Samedi 2 avril	14 h	Triplette	CD 70	Qualificatif Départemental
Dimanche 3 avril	8 h 30	Triplette	CD 70	Qualificatif Départemental
Dimanche 3 avril	15 h	Triplette	Dép.	Coupes
Samedi 14 mai	14 h	Doublette Mixte	CD 70	Pré Qualificatif Ligue
Dimanche 15 mai	8 h 30	Doublette Mixte	Ligue	Qualificatif Ligue
Dimanche 15 mai	14 h 15	Doublette Masculin	Promo.	3 parties + 1/4 + 1/2 + finale
Lundi 16 mai	14 h 15	Doublette	Dép.	3 parties +1/4 +1/2 + finale
Samedi 21 mai	14 h	CDC	Dép.	Championnat des clubs
Samedi 4 juin	14 h	Doublette Mixte	CD 70	Qualificatif Départemental
Dimanche 5 juin	8 h	Doublette Mixte	CD 70	Qualificatif Départemental (suite)
Dimanche 5 juin	15 h	Doublette Mixte	Dép.	Coupes
Mercredi 8 juin	14 h 15	Doublette Jeune	Dép.	Trophée des Jeunes
Vendredi 24 juin	9 h 30	Triplette + 55ans	Dép.	
Mercredi 20 juillet	14 h 15	Triplette Vétéran	Dép.	Trophée des vétérans

**Responsable de
l'école de pétanque :**

Monsieur Franck NOIROT

 03.84.92.26.90

 06.82.15.76.84

 noirot.franck@wanadoo.fr

GEVIGNEY - MERCEY



F.F.P.J.P



L'école de pétanque "les petits Schnans", crée le 8 janvier 2015, a obtenu un label de 2 étoiles (le label compte de 0 à 3 étoiles). Ces étoiles ont été renouvelées pour 2016 et 2017.

Les jeunes sont ravis de pouvoir participer aux championnats ou ils ont eu de bon résultat en 2015.

Les entraînements des enfants se déroulent les **mercredis de 14 h à 15 h 30**, sous la responsabilité de Monsieur Albert RACLOT et Franck NOIROT, tous deux éducateurs fédéraux 1^{er} degré.

Au mois de mai et juin, rendez-vous tous les vendredis à 20 h, au stade pour des concours de pétanque en famille, ouvert à tous.

Manifestations quotidiennes :

- 📍 Chaque mercredi l'association ZIC propose des cours de musique à l'ancienne école de Gevigney. Renseignements à la mairie.

Club de la Joie :

Présidente :

Madame Liliane SIMONIN

15, rue du Tram

70500 JUSSEY

 03.84.92.29.40



Rendez-vous tous les mardis après-midi dès 14 h, dans l'ancienne école de Gevigney, pour se retrouver et jouer aux cartes ou à des jeux de société.

Le club propose aussi à ses adhérents des sorties tout au long de l'année. Tous les nouveaux retraités sont les bienvenus.

Rendez-vous tous les jeudis après-midi dès 14 h, sans compétition, pour jouer au scrabble.

Toute personne intéressée est la bienvenue, même si elle ne peut se libérer régulièrement tous les jeudis.

Renseignements chez **Suzanne ALTMAYER** au  03.84.92.23.69

Association sportive et culturelle :

Présidente : **Madame Marie-France SIMONIN**
49, Grande rue
70500 GEVIGNEY-MERCEY
 03.84.68.01.63



Rendez vous tous les mardis de 19 h à 20 h, à la salle intercommunale de convivialité, pour pratiquer en groupe la gymnastique volontaire.

Association des Jeunes de Gevigney et Mercey :

Présidente : **Madame Delphine MUSSOT**
3, rue de la Grapotte
70500 GEVIGNEY-MERCEY



Comité des fêtes :

Président : **Monsieur François RACLOT**
15, rue de Montgillard
70500 GEVIGNEY-MERCEY
 03.84.92.24.63
 06.83.76.38.61



Agenda des manifestations annuelles :

Date	Horaire	Manifestation	Lieux	Organisé par
Samedi 5 mars	19 h	Soirée Cancoillotte	Salle de convivialité	Association des jeunes
Lundi 28 mars	10 h 30	Chasse aux œufs de Pâques	Château	Association des jeunes
Vendredi 1 ^{er} Mai	Journée	Vide grenier	Eprettes	Association sportive et culturelle
Samedi 14 mai	14 h à 17 h	Nettoyage de printemps	Stade	Commune
Mardi 14 juillet	12 h	Repas	Stade	Comité des Fêtes
Mardi 14 juillet	14 h à 18 h	Jeux de village	Stade	Commune
Dimanche 4 septembre	12 h	Jambon à la Broche	Stade	Comité des Fêtes
Samedi 26 novembre	13 h 30	Téléthon	Salle de convivialité	Association sportive et culturelle
Samedi 10 décembre	12 h	Repas des Anciens	Salle de convivialité	Commune
Mercredi 14 décembre	14 h	Père Noël pour les enfants	Salle de la mairie	Association des jeunes

Informations pratiques

Démarches administratives :

Nouveaux habitants :

Pour des raisons administratives, nous avons besoin de connaître l'identité des nouveaux habitants. Nous vous remercions de bien vouloir vous présenter à la mairie.

Recensement militaire :

Il est obligatoire pour tous les jeunes (filles et garçons) de 16 ans, de s'inscrire au recensement militaire, afin d'effectuer la journée nationale qui leur permettra de découvrir notre système de défense et les débouchés qui leurs sont offerts.



Il est obligatoire d'avoir une attestation de recensement pour passer certains examens et le permis de conduire.

Urbanisme :

La commune de Gevigney-Mercey possède un **Plan Local d'urbanisme (PLU)** qui permet de définir les règles d'occupation et d'usage des sols. Il organise l'évolution du territoire, en fonction des contraintes naturelles et physiques et des orientations que la commune a choisie.

Afin d'éviter tout problème, lors de la réalisation de vos projets (réfection de façade, toiture, ouverture, clôture, murs...), il conviendra de vous référer au règlement du Plan Local d'Urbanisme et de déposer en Mairie une déclaration préalable (**1 mois avant les travaux**) ou un permis de construire (**2 mois avant les travaux**).

Passeport et carte d'identité :

Il est conseillé de les demander bien à l'avance lorsqu'on prévoit un voyage, un examen, etc...

Nous vous rappelons les délais pour obtenir des pièces d'identité :

Type	Durée de validité	Délai d'obtention approximatif	Lieu
Passeport biométrique	10 ans*	15 jours	Mairie de JUSSEY
Carte Nationale d'Identité	15 ans	1 mois	Mairie de GEVIGNEY-MERCEY

* 5 ans pour les mineurs

Les demandes de carte d'identité doivent obligatoirement être déposées à la Mairie du domicile du demandeur.

La carte nationale d'identité est valide **15 ans pour les personnes majeures** à compter du 1^{er} janvier 2014, par conséquent si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée.



Permanences :

Ⓜ Permanence médiateur de justice :

Le 1^{er} jeudi du mois de 15 h à 17 h à la mairie de COMBEAUFONTAINE

 03.84.68.75.69 sur rendez-vous de préférence auprès de Monsieur CHARRON.

Ⓜ Permanence parlementaire :

Chaque mardi de 9 h à 12 h à JUSSEY.

Ⓜ Bureaux de la Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône (CCHVS) :

Maison des Services	De 8 h 30 à 12 h, Lundi au Jeudi
Prés jean Roches	De 14 h à 17 h, Lundi et Jeudi
70500 - JUSSEY	De 14 h à 16 h 30, Mercredi

 03.84.77.19.90

 cchvs@cchvs.fr



Site internet : www.cchvs.fr

Ⓜ Relais de Services Publics :

Maison des Services	De 9 h à 12 h, Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
Prés jean Roches	De 13 h à 17 h 30, Mardi et Jeudi
70500 - JUSSEY	De 13 h à 16 h, Vendredi

Le Relais de Services Publics, c'est la possibilité d'être accueilli par un même agent pour obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs organismes ou administrations publics.

Eglise :

Monsieur **Jean-François LESPRI**  03.84.68.06.80 s'occupe de l'église (sonnerie des cloches, chauffage, etc...).

En cas d'absence, M. LESPRI est remplacé par M. André GUIOT.
Ils ont la gentillesse d'ouvrir les portes de l'Eglise.



Présence verte :

Présence Verte Franche Comté propose un service de téléassistance des personnes qui permet aux abonnés d'alerter immédiatement, en cas de besoin, par simple action sur un bouton poussoir, un centre de réception des appels qui alerte un réseau de solidarité composé de personnes et de services choisis par le bénéficiaire lui-même ou les services d'urgence en cas de besoin.

La commune considérant les missions spécifiques qui sont les siennes à l'égard des personnes âgées a passé une convention avec la Présence Verte. **Les futurs abonnés résidents dans la commune bénéficieront de la gratuité des frais de dossier.**



Point poste :



Un relais poste se situe à l'épicerie du village où la famille MARIGNY vous accueille au commerce :

"BAR-TABAC Le Va et Vient"

10, rue de Jussey à Gevigney

 03.84.78.17.70

Déchetterie :

Horaires d'été :

1^{er} mars au 31 octobre

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi

9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Horaires d'hiver :

1^{er} novembre au 29 février

Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi

9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Déchetterie de JUSSEY :  03.84.68.17.44



Rappel :

Nous vous rappelons, que les riverains sont tenus, à toute heure, d'enlever la neige, la glace, les feuilles et branches mortes sur le trottoir devant leur habitation (ou sur une largeur de 1.50 mètres le long des immeubles si la voie ne comporte pas de trottoirs), afin de garantir la circulation des piétons en toute sécurité. En cas de verglas, ils sont tenus d'y répandre du sable, du sel ou de la sciure de bois.